



## Faux renseignements transmis par employeur lors recherche emploi

Par **linette**, le **16/05/2011** à **17:13**

Bonjour,

Mon ex employeur a organisé mon licenciement durant ma maternité, il a pretexté un lic eco, aucune procédure. Il m'a proposé une transaction que j'ai refusée. Ensuite ça été le déclenchement des hostilités de sa part, calomnie, faux, exécution partielle du jugt, atteinte à ma dignité... Des faits laissent supposer une entente avec mon avocat (je ne suis pas la seule salariée dans ce cas).

La Halde a confirmé un licenciement discriminatoire organisé durant ma maternité. J'ai engagé la responsabilité de l'avocat.

[s]Par ailleurs je suis quasi certaine que l'employeur donne de mauvais renseignements sur moi dans le cadre de ma recherche d'emploi . Je n'ai aucun moyen de le prouver. [/s]Mais, j'ai vu ses écrits par le passé concernant des salariés qu'il avait viré sans raison, et je connais sa mentalité. Personne ne doit lui résister, où il fera tout pour vous anéantir. La loi il n'en a que faire.

[s]Merci de m'indiquer comment procéder, un détective, un huissier ? Faut-il faire nécessairement référence à une offre d'emploi pour une telle démarche. Mon objectif étant de porter plainte[/s].

Merci

Par **pat76**, le **23/07/2011** à **18:13**

Bonjour

Vous avez contesté le licenciement devant le Conseil des Prud'hommes?